

Analyse et politique économiques

Responsable pédagogique

Pierre-Yves Geoffard

Conseil pédagogique

Pierre Biscourp, Bernard Caillaud, Daniel Cohen, Philippe Février, Sylviane Gastaldo, Roger Guesnerie, Philippe Jehiel, Sylvie Lambert, Éric Maurin, Isabelle Méjean, Thomas Piketty, David Thesmar, Thierry Verdier.

Adresse de la formation

Campus Paris-Jourdan, 48 bd Jourdan 75014 Paris

Secrétariat

France Artois-Mbaye

Bureau A3, ☎: 01 43 13 63 43, télécopie : 01 43 13 63 10, master-ape@ens.fr

<http://www.master-ape.ens.fr/>

Réception : lundi, mercredi et vendredi (10 h – 13 h)

Date limite de dépôt des candidatures

Les dossiers complets doivent être directement communiqué au secrétariat et ce avant le 31 octobre 2008. Tous les candidats doivent déposer un dossier de candidature, y compris les candidats issus du master APE. La liste exacte des pièces à fournir dans le dossier est indiquée sur le site de la formation.

Présentation et objectifs de la formation

La formation doctorale « Analyse et politique économiques » (APE) a pour ambition de proposer une formation générale à la recherche en économie théorique et appliquée d'un niveau comparable aux programmes de PhD d'économie des meilleures institutions internationales.

La formation APE est depuis 1987 le correspondant français du Programme doctoral européen (www.edp-site.net) en économie, qui regroupe (outre l'EHESS) la London School of Economics, l'université Pompeu Fabra (Barcelone), l'Institut universitaire européen de Florence, et les universités de Bonn, Louvain et Tel-Aviv. Les étudiants admis en thèse et satisfaisant aux conditions de l'EDP ont la possibilité d'aller passer une année dans l'une de ces institutions. Les candidatures pour participer à l'EDP se font généralement en cours de dernière année de master, sur la base des notes obtenues aux examens de master et du projet de recherche. Elles peuvent également se faire en cours de doctorat.

Les étudiants peuvent être accueillis durant leur thèse par l'un des laboratoires d'accueil de la formation APE : d'une part, les équipes du Campus Paris-Jourdan : Paris-Jourdan sciences économiques (PSE, UMR CNRS-EHESS-ENS-ENPC) et Laboratoire d'économie appliquée (LEA, INRA), et, d'autre part, le Laboratoire d'économétrie de l'École polytechnique, le CREST (ENSAE/INSEE) et le Centre de recherche d'HEC.

Les débouchés à l'issue du doctorat APE sont principalement les positions académiques dans les universités françaises et internationales. La bonne insertion de ces étudiants sur le marché du travail est assurée par la qualité des laboratoires d'accueil. D'autres débouchés pour les doctorants concernent les administrations publiques nationales, européennes et internationales aussi bien que les entreprises privées. L'obtention d'un doctorat est notamment la norme dans de nombreux organismes internationaux.

Conditions d'admission

La voie normale d'accès à ce doctorat est le master obtenu dans la mention APE, dont le cursus sur deux années apporte les bases fondamentales en microéconomie, macroéconomie, économétrie et histoire économique, et les enseignements spécialisés nécessaires pour entreprendre une recherche doctorale de haut niveau en économie. Les étudiants titulaires du master, mention APE et ayant

obtenu au moins 13/20 de moyenne en année M2 sont automatiquement admis en doctorat APE, à partir du moment où un enseignant de la formation habilité à diriger des recherches accepte de diriger leur thèse et de signer leur projet de recherche. Le dossier complet d'inscription en doctorat à l'EHESS doit également être signé par le responsable de la formation APE et le directeur du laboratoire d'accueil, et il doit être déposé au secrétariat de la formation.

Des étudiants issus d'autres masters d'économie peuvent également être admis, à condition d'avoir le soutien d'un enseignant de la Formation APE habilité à diriger des recherches et acceptant de diriger leur thèse et de signer leur projet de recherche. Ces étudiants doivent par ailleurs justifier de résultats équivalents dans leur formation d'origine à ceux demandés aux étudiants issus du master APE. Ces demandes d'admission doivent être approuvées par le responsable de la formation APE et peuvent donner lieu le cas échéant à une audition devant le Conseil pédagogique de la formation.

Liste des directeurs :

Luc Arrondel, Philippe Askenazy, Francois Bourguignon, Bernard Caillaud, Christophe Chamley, Andrew Clark, Daniel Cohen, Pierre-Philippe Combes, Gabrielle Demange, Thierry Foucault, Denis Fougère, Pierre-Yves Geoffard, Olivier Gossner, Iréna Grosfeld, Roger Guesnerie, Marc Gurgand, Pierre-Cyrille Hautcoeur, Philippe Jehiel, Francis Kramarz, Sylvie Lambert, Guy Laroque, Jean-Francois Laslier, Jacques Mairesse, David Margolis, Philippe Martin, André Masson, Éric Maurin, Georges de Ménil, Philippe Mongin, Pierre Picard, Thomas Piketty, Jean-Pierre Ponsard, Richard Portes, Gilles Postel-Vinay, Claudia Senik, Akiko Suwa-Eisenmann, Hervé Tanguy, Thierry Verdier, Nicolas Vieille.